

RAPPORT DE GESTION UNIRESO 2006



- 4 Le mot du Conseiller d'État**
- 5 Le mot du Président**
- 7-9 Organisation**
- Le comité de gestion
 - Le comité technique et groupes de travail
 - Le comité de coordination Etat-unireso
 - Le comité de suivi technique de l'entente tarifaire régionale (CST)
- Le Forum national des Communautés tarifaires et du Service direct**
- Vers une interopérabilité de la billettique et des moyens de distribution de la région lémanique et française limitrophe
- 11-17 Travaux**
- Contrat de prestations unireso 2007-2010
- Avancement des travaux de répartition des recettes
- Geneva Transport Card (GTC)
- Préparation et négociation
- Partenariat avec le Centre d'Accueil – Genève Internationale (CAGI)
- Titres de transport combinés
- Création d'un nouveau City-Ticket
 - Adaptation du prix de l'abonnement Tramirail
- Enquête internationale « BEST 2006 »
- 19- 25 Ventes**
- Les ventes du Tout Genève sur un bon rythme
- Progression de tous les titres de transport
- Pénétration des abonnements des communautés tarifaires suisses en 2006
- Les ventes régionales en 2006 en augmentation de 5.8 %
- Titres de transport combinés :
- une offre combinée quasiment complète sur le pourtour
- Côté suisse
 - Côté français
 - Evolution des ventes 2005-2006
- Grands Comptes
- 27-29 Communication**
- 2006 est marqué par le changement
- Quelques actions de communication en 2006
 - Budget communication en 2006
- 31-33 Fréquentation**
- Évolution de la fréquentation
- Une évolution de la fréquentation dopée par une offre de transport accrue
 - Fréquentation du nombre de voyageurs par mode de transport
 - Indicateurs de la qualité unireso
- 35-38 Bilan**
- Décompte unireso
- Attestation des comptes unireso par la fiduciaire



Depuis 2001, la communauté tarifaire intégrale unireso participe au développement des transports collectifs à Genève et dans la région franco-valdo-genevoise. Dès cette date, les usagers ont pu se déplacer avec un seul titre de transport sur le canton avec les bus et les trams des Transports publics genevois (TPG), les trains des Chemins de fer fédéraux (CFF) et les bateaux des Mouettes genevoises (SMGN). Au fil des ans, sont venus s'ajouter des titres de transport communautaires depuis le canton de Vaud avec les Transports publics de la région nyonnaise (TPN) et les CFF, ainsi que depuis la France avec les Transport annemassien collectif (TAC), les trains de la SNCF (Annemasse) et des titres de transport combinés avec le TER Rhône-Alpes depuis Evian, Thonon, St-Gervais et Bellegarde ou encore avec les compagnies autocaristes SAT/Frossard exploitant trois lignes entre Evian/Annecy-Genève.

Des enquêtes locales et internationales ont montré que le succès des transports collectifs dépend prioritairement de la qualité de l'offre, plutôt que des tarifs. Cet état de fait est corroboré par les résultats financiers de ces 5 dernières années, puisque malgré deux adaptations tarifaires modérées, les recettes ont augmenté de 27 %, en parallèle de l'augmentation de l'offre, passant de 98 millions de francs en 2001 à 124,6 millions en 2006.

La tarification joue toutefois un rôle important, notamment lorsqu'elle permet l'interopérabilité et l'utilisation d'un même titre de transport sur une vaste zone géographique, simplifiant ainsi la vie des usagers et réduisant leurs dépenses.

Unireso a su adapter ses produits tarifaires aux différents publics cibles, puisque la croissance des ventes se réalise aussi bien avec les clients occasionnels qu'avec les abonnés fidèles. Des titres de transport spécialement destinés aux jeunes, aux seniors, aux familles sont également à disposition. A noter que de plus en plus d'entreprises subventionnent l'achat d'abonnements annuels pour leurs employés, ce qui participe à une politique de développement durable.

Enfin, je me réjouis tout particulièrement de constater les bons résultats obtenus par Genève dans l'enquête internationale « BEST 2006 », qui compare les transports publics de 9 villes européennes. Ainsi, les transports à Genève sont considérés comme les meilleurs pour le confort des véhicules, la fiabilité par rapport à l'horaire, l'accès à l'information, l'image sociétale et le comportement du personnel.

Robert Cramer
Conseiller d'état

Le bilan du premier contrat de prestations entre l'Etat et la Communauté tarifaire intégrale genevoise unireso 2001-2005, prolongé jusqu'à fin 2006, est largement positif. En effet, les produits voyageurs communautaires atteignaient CHF 98 millions en 2002, 103 millions en 2003, 112 millions en 2004, 116 millions en 2005 et 124,6 millions en 2006. L'amélioration de l'offre des trois partenaires allant crescendo depuis 2001 et deux adaptations tarifaires modérées, intervenues en mars et décembre 2004, ont permis d'obtenir ce beau résultat, malgré la suppression des indemnités cantonales liées aux allègements tarifaires. 27 % de recettes de plus en cinq ans signifient que les produits voyageurs ont augmenté au même rythme que l'offre des prestations de transport.

Durant cette période, unireso est devenu un label de qualité pour une offre coordonnée de tous les modes de transport public sur un territoire qui ne cesse de s'étendre au-delà des frontières genevoises et qui promet le voyage avec un seul titre de transport. Sa notoriété s'améliore par ailleurs constamment.

Le succès d'unireso est également le fruit du marketing avec de nouvelles offres tarifaires en 2006 qui concerne le dernier adhérent de l'entente régionale TER Rhône-Alpes et la CGN ainsi qu'un recentrage des actions de communication fortes et bien ciblées autour d'une nouvelle charte graphique.

Toutes les catégories de titres de transport ont contribué au résultat des ventes (+6.1 %). Aussi bien les voyages occasionnels avec les billets et forfaits journaliers que les abonnements mensuels et annuels ont fortement progressé. La palme revient à un titre de transport qui combine un abonnement parcours (CFF, Car Postal et autres) et un abonnement unireso pour les zones 11 et 12. Il se nomme abonnement Inter et intéresse particulièrement les pendulaires habitant la Côte vaudoise. L'augmentation en 2006 est de quelque 30 % par rapport à l'année précédente.

Durant toute l'année 2006, le nouveau contrat de prestations pour la période 2007-2010 a fait l'objet de négociations serrées avec les autorités cantonales. Les améliorations portent sur une complémentarité parfaite avec les contrats pluriannuels des opérateurs, une redéfinition des indemnités tarifaires et la volonté d'élaborer une nouvelle clé de répartition des recettes qui soit évolutive et dynamique. Il importe de pouvoir tenir compte de l'amélioration différenciée de l'offre de transport de chacun des partenaires, y compris celle des opérateurs régionaux, de l'assortiment tarifaire et de la consommation réelle des prestations par les voyageurs. Cette nouvelle clé permettra plus tard de faire face à l'intégration du RER valdo-franco-genevois.

Ce rapport annuel est aussi le lieu pour remercier tous les acteurs, et plus particulièrement l'entreprise gérante d'unireso, les Transports publics genevois, pour les efforts consentis, le savoir-faire et les moyens financiers mis à disposition.

Les trois opérateurs de la première heure et les trois qui ont rejoint unireso régional sont convaincus qu'une offre de transport bien coordonnée et complémentaire ainsi qu'une gamme de titres de transport attrayante vont attirer de plus en plus de femmes, d'hommes et de jeunes à emprunter les lignes des partenaires unireso tout en contribuant au développement durable de notre région.



Christoph Stucki
Président d'unireso

63



Transports publics genevois



GE



Différentes séances régulières règlent la vie de la communauté tarifaire intégrale et de l'entente tarifaire régionale.

Le comité de gestion

Le fonctionnement de la société simple est assuré par un comité de gestion qui se réunit mensuellement. Chaque membre participe à ce comité et y envoie un délégué :

- pour la cellule de gestion unireso : Christoph Stucki, président du comité de gestion et Xavier Mugnier, gestionnaire de la communauté tarifaire
- pour les TPG : Eric Forestier, responsable Ventes, Marketing et Communication et Rémy Burri, responsable des ventes
- pour les CFF : John Léchenne, responsable de communautés tarifaires
- pour la SMGN : Antoine Böhler, président du conseil d'administration et Roland Charrière, directeur

Le comité technique et groupes de travail

Le comité technique et les groupes de travail règlent tous les problèmes courants.

Outre les membres de la cellule unireso, les représentants aux groupes de travail spécifiques (clé de répartition, tarification) sont les suivants :

- pour les TPG : Eric Forestier et Rémy Burri
- pour les CFF : John Léchenne
- pour la SMGN : Roland Charrière
- pour les TAC : Christophe Vacheron ou Patrick Roxo
- pour les TPN : Bernard Tatti
- pour TER Rhône-Alpes : Alain Cortès et Anne-Christine Barbequot
- pour la communauté de communes de l'agglomération annemassienne : Julie Ginguené
- pour la communauté de communes du genevois : Sylvie Paturot
- pour la communauté de communes du pays de Gex : Marion Guillot
- pour la Région Rhône-Alpes : Dominique Bauthier

Le comité de coordination Etat-unireso

Le comité de coordination facilite les relations entre les signataires du contrat de prestations. Il est compétent pour contrôler l'application du contrat de prestations.

Ce comité est présidé par Christophe Genoud, secrétaire adjoint au Département du territoire ; il est composé d'un représentant de chaque entreprise partenaire et de l'office fédéral des transports (voix consultative).

Le comité se réunit 4 à 6 fois par an.

Le comité de suivi technique de l'entente tarifaire régionale (CST)

Les questions touchant l'entente régionale sont discutées lors des séances trimestrielles du CST auxquelles participent cinq autorités et cinq entreprises de transport. Le représentant du Canton, Fabrice Etienne, préside ces séances.

Le comité se réunit 4 à 6 fois par an.

LE FORUM NATIONAL DES COMMUNAUTÉS TARIFAIRES ET DU SERVICE DIRECT

A côté des communautés régionales existe un tarif national, appelé service direct. C'est la plus ancienne communauté tarifaire en Suisse, qui intègre tous les opérateurs du trafic régional à l'exclusion des transports urbains couvrant le trafic local.

Les CFF et Car postal qui participent à pratiquement toutes les communautés ont constaté que l'assortiment tarifaire et les moyens de distribution divergent de plus en plus. Ce sont surtout les conditions d'utilisation et de validité qui sont différentes d'une communauté à l'autre.

Le voyageur ne s'y retrouve plus et le personnel de vente a beaucoup de peine à proposer le tarif adéquat. Le Forum s'est donné pour mission de mettre le voyageur au cœur de ses préoccupations. Dans un premier temps, il s'attelle à harmoniser les conditions d'utilisation des titres de transport, à restructurer l'offre tarifaire et à uniformiser les procédures de vente. Dans un deuxième temps, il s'agit de réfléchir aux éléments communs d'une stratégie de marketing et à un nouveau système tarifaire national permettant de voyager avec un seul billet de n'importe quel arrêt en Suisse à destination d'un arrêt ou d'un lieu d'intérêt.

Les sujets traités en 2006 sont notamment : la nouvelle génération de distributeurs, dits S-POS, qui uniformisera dans toute la Suisse l'interface homme machine, l'évolution des banques de données client, la première communauté virtuelle Z-Pass et les conséquences sur le service direct, l'offre tarifaire lors de l'Euro 2008, l'identité visuelle des communautés versus celle des opérateurs avec la proposition d'un compromis, les évolutions récentes du « Mobile Ticketing » (titre de transport sécurisé sur portable) et la mobilité combinée sur le dernier kilomètre.

Le Forum est hébergé par l'Union des transports publics (UTP) et présidé actuellement par Christoph Stucki, président du comité de gestion unireso.

Vers une interopérabilité de la billettique et des moyens de distribution de la région lémanique et française limitrophe

Aussi bien les autorités que les opérateurs du bassin franco-valdo-genevois ont déclaré leur intention de rendre à terme interopérables leurs systèmes de billettique et de distribution, afin de permettre aux voyageurs en transport public d'effectuer leurs déplacements avec un seul billet.

A cet effet, le Canton de Genève a signé un protocole avec la région Rhône-Alpes adhérant aux principes de la charte française. Les opérateurs de l'arc lémanique étudient une plateforme commune de la distribution qui doit être compatible avec les développements nationaux en Suisse.

Dans un premier temps, il deviendra possible de voyager sur les lignes unireso avec des titres de transport imprimés chez soi et sécurisés par un code-barre 2D ou envoyés par MMS sur le portable du client. Plus tard, des titres de transport émis sur la carte à puce OÛRRA, tels le Tramirail et le City-Ticket, pourront être acceptés sur unireso.

Vingt communautés tarifaires couvrent le paysage suisse de Genève (unireso), via Lausanne (Mobilis), jusqu'à Saint-Gall (Ostwind) et de Bâle (TNW) jusqu'au Tessin (Arcobaleno). Chacune d'elles a ses particularités et offres spécifiques et locales qui sont largement déterminées par les autorités commanditaires, dans la plupart des cas les cantons.



TRAVAUX

CONTRAT DE PRESTATIONS UNIRESO 2007-2010

Le contrat de prestations Etat/unireso a pour objet de définir les moyens mis en œuvre par le Canton en vue de favoriser l'intermodalité sur le périmètre de la CTI, les objectifs de performance de la communauté tarifaire et les outils de contrôle de l'Etat sur la réalisation de ces objectifs.

La préparation et les négociations du contrat de prestations devant entrer en vigueur pour la période 2007-2010 ont monopolisé une grande partie des discussions entre partenaires de la CTI et l'Etat durant l'année 2006.

Les différences notoires de ce contrat par rapport à celui de la période 2001-2005 et de son avenant 2006 sont les suivantes :

- les évolutions dans l'approche de la communication, de l'intermodalité et de la distribution font partie intégrante du contrat;
- tous les allègements tarifaires spécifiques à la CTI et inconnus au niveau national sont explicitement développés et indemnisés par l'Etat;
- un article sur la préparation de la nouvelle clé de répartition des recettes de la CTI est intégré;

Par ailleurs quatre annexes viennent enrichir le nouveau contrat de prestations ; il s'agit :

- du Tarif communautaire 651.11 : c'est un document exhaustif expliquant les dispositions réglementaires, champ d'application, décrivant les titres de transport et tarifs de la CTI et de l'entente régionale, les points de ventes et offres connexes;
- du plan financier pluriannuel (PFP) : il définit pour les quatre années du contrat les différents produits (produits du transport, indemnités cantonales) et charges de la CTI ainsi que leurs montants respectifs prévisionnels;
- des indicateurs de mesure des objectifs : ils concernent le développement du nombre d'abonnés, l'évolution de la recette unitaire et la satisfaction de l'offre tarifaire unireso. L'Etat contrôle chaque année le respect de ces indicateurs;
- le mode de calcul des indemnités versées par l'Etat à la communauté tarifaire.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉPARTITION DES RECETTES

Pour les partenaires d'unireso l'année 2006 a été marquée par le lancement des travaux sur l'introduction d'une nouvelle clé de répartition des recettes à l'horizon 2008. Pour ce travail, unireso et l'Etat ont mandaté le bureau RGR pour qu'il les assiste.

La modification de la clé est inscrite dans le contrat de prestations Etat-CTI et devient une nécessité, au même titre que celle de l'entente régionale, compte tenu des éléments suivants :

- la clé actuelle du tarif Tout Genève (canton de Genève hormis Céligny) a été instaurée en 1989 et n'a pas évolué depuis cette date malgré une augmentation substantielle de l'offre de transport, de la fréquentation et malgré la diversification des titres de transport proposés à la clientèle;
- l'actuelle répartition des recettes de l'entente régionale est basée sur les ventes de chacun des partenaires et laisse entrevoir des distorsions par rapport à la réalité des flux de voyageurs.

La future clé prendra en compte l'utilisation effective des prestations fournies par les entreprises (nombre de montées + voyageurs kilomètres). Cela signifie que chacun des partenaires est capable de fournir des comptages clientèle fiables;

Cette clé sera susceptible d'évoluer chaque année en fonction de l'augmentation de l'offre des partenaires et aura également l'avantage d'intégrer facilement à l'avenir de nouveaux opérateurs dans unireso;

Les travaux de détermination d'une nouvelle clé de répartition ont fait l'objet de réunions périodiques en 2006 qui se poursuivent en 2007.

GENEVA TRANSPORT CARD (GTC)

Suite à l'acceptation de la nouvelle loi cantonale sur le tourisme, les trois opérateurs de la CTI et la Fondation pour le tourisme ont institué une convention créant un titre de transport forfaitaire pour les hôtes des lieux d'hébergement du canton.

Préparation et négociation

Ce titre de transport, nommé « Geneva Transport Card » (GTC), a pour but de faciliter les déplacements des visiteurs et est remis, à partir du 1^{er} janvier 2007, à tout client de l'infrastructure d'hébergement genevoise.

Ce forfait est financé par la taxe de séjour incluse dans le prix de l'hébergement. La validité du titre de transport s'étend sur toute la durée du séjour.

Les négociations sur les modalités financières étaient difficiles, et plus particulièrement sur le prix par nuitée reversé à unireso pour la première année de fonctionnement.

Dès 2007, une enquête régulière auprès des clients des établissements d'hébergement permettra d'ajuster le prix par nuitée.

Après de longues discussions, un accord voulu par chacune des parties aboutit fin 2006 à un compromis et à la signature de la convention.



PARTENARIAT AVEC LE CENTRE D'ACCUEIL – GENÈVE INTERNATIONALE (CAGI)

Il est soutenu depuis plus de dix ans par de nombreux partenaires publics et privés.

En 2006, unireso est devenu membre sympathisant de l'association.

En échange d'un kit d'accueil remis à chaque nouveau fonctionnaire, contenant notamment une carte prépayée, un plan du réseau, les horaires..., unireso est autorisé à promouvoir ses actions de manière ciblée auprès de l'ensemble de cette population.

C'est ainsi un moyen efficace de toucher une communauté internationale d'environ 35'000 résidents et de contribuer à développer une politique commerciale ciblée au plus proche des besoins de la clientèle.

Le CAGI est une association créée pour soutenir les fonctionnaires internationaux, les membres de missions permanentes, de consulats et d'ONG durant leur séjour à Genève en leur offrant une assistance pratique dans de nombreux domaines.

TITRES DE TRANSPORT COMBINÉS

La politique d'unireso pour les trajets au-delà du périmètre régional consiste à développer le partenariat avec les acteurs français du transport via la création de titres de transport combinés.

Création d'un nouveau City-Ticket

Depuis le 11 décembre 2006, un nouveau titre de transport est en vente entre Genève et la France voisine ; il s'agit du City-Ticket TER Rhône-Alpes.

Ce billet combine un voyage en train aller/retour ainsi qu'une carte journalière donnant droit à un accès illimité aux transports publics à Genève (sur les lignes TPG, CFF et Mouettes) réunis dans unireso.

Il est disponible au départ des localités d'Evian, Thonon, Saint-Gervais et Bellegarde. L'achat de ce titre de transport par le client est encouragé doublement par le côté pratique du billet unique et dans le prix de celui-ci comparé à l'achat de plusieurs billets pris séparément.

Les premiers chiffres de ventes annoncés sont timides mais une communication renforcée dans les gares (via notamment une meilleure mise en avant de ces titres dans les distributeurs automatiques) devrait attirer peu à peu une clientèle française peu habituée au principe de tarification combinée sur son territoire.

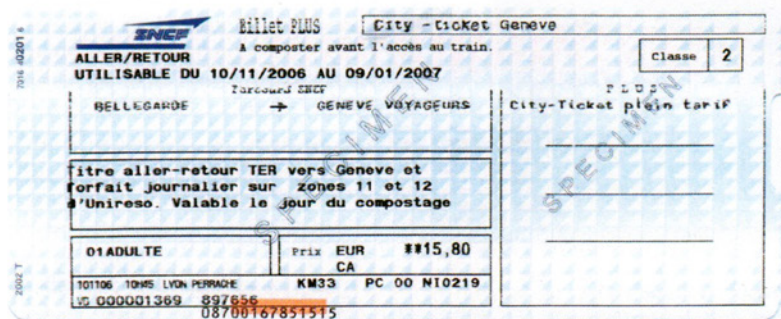
Ce nouveau titre complète avantageusement la gamme des titres combinés unireso sur le modèle du City-Ticket suisse qui est, lui, très couramment utilisé.

Adaptation du prix de l'abonnement Tramirail

La SNCF propose depuis 1987 un abonnement hebdomadaire et mensuel pour les personnes se rendant au travail à Genève. Cet abonnement appelé Tramirail combine parcours en train et libre circulation dans les transports publics à Genève.

La part de cet abonnement revenant à unireso est très en dessous de celle de son produit similaire suisse. Cela pose la question de l'équité de traitement entre Français et Suisses.

Pour corriger peu à peu cette distorsion, la SNCF a revu à la hausse les tarifs du Tramirail hebdomadaire et mensuel à la demande des partenaires unireso.



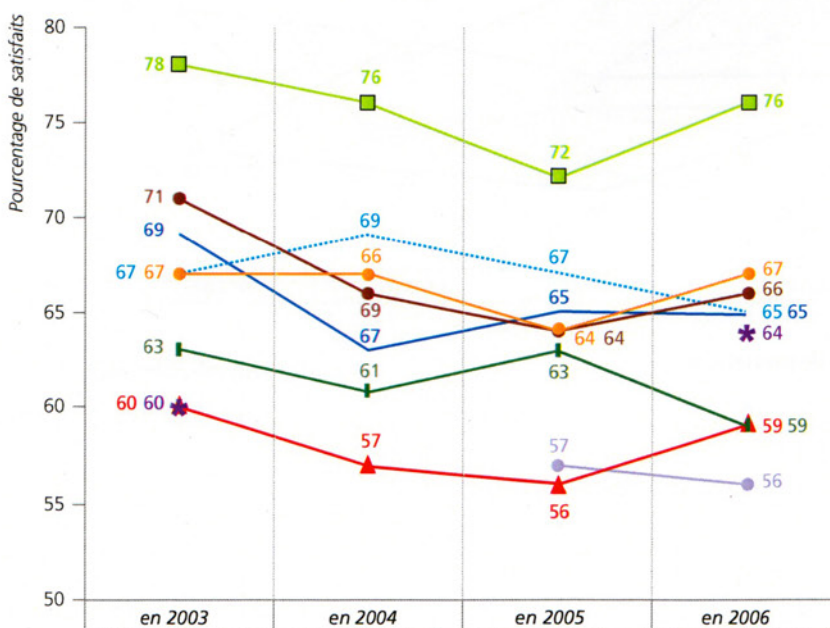
ENQUÊTE INTERNATIONALE « BEST 2006 »

BEST est, pour les opérateurs, un recueil d'informations sur les besoins de la clientèle et sur la manière dont celle-ci perçoit la qualité de leurs services. C'est aussi un moyen de comparaison sur le plan international permettant aux transporteurs de tirer les leçons d'expériences réussies ou non.

Dans plusieurs domaines, les transports à Genève sont considérés comme les meilleurs parmi les neuf villes étudiées :

- confort des véhicules, et plus particulièrement sur l'aspect propreté;
- fiabilité par rapport à l'horaire annoncé;
- accès à l'information, notamment en cas de perturbation du trafic;
- image sociétale, c'est-à-dire les perceptions d'un développement positif des transports publics à l'avenir;
- comportement du personnel, jugé compétent et sympathique.

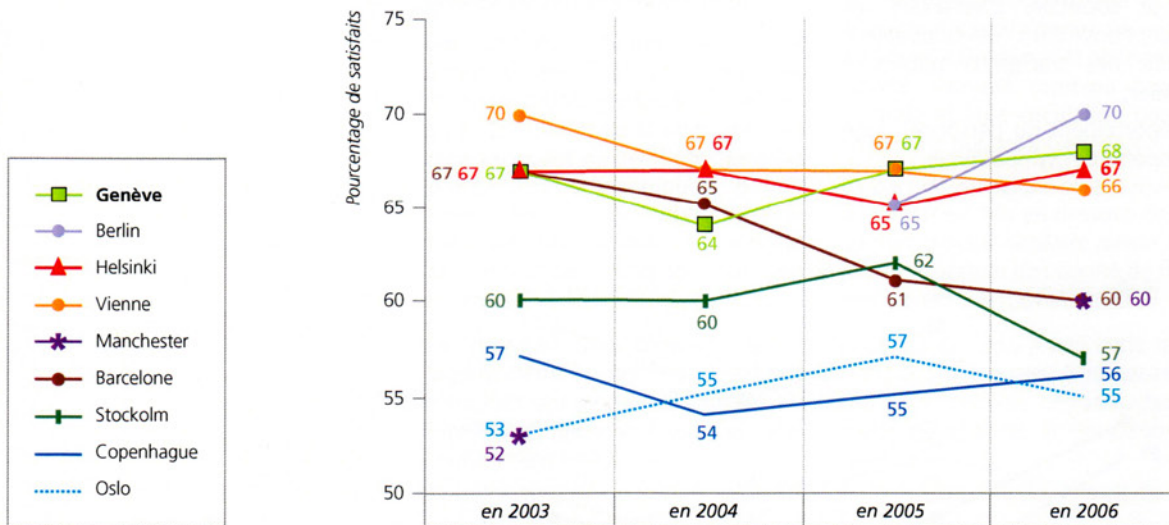
En 2006, le canton de Genève participe pour la quatrième fois, comme huit autres villes européennes, à une enquête (benchmark) de comparaison en matière de transport public appelée BEST.



Comportement du personnel

Genève se situe dans le trio de tête pour les aspects suivants :

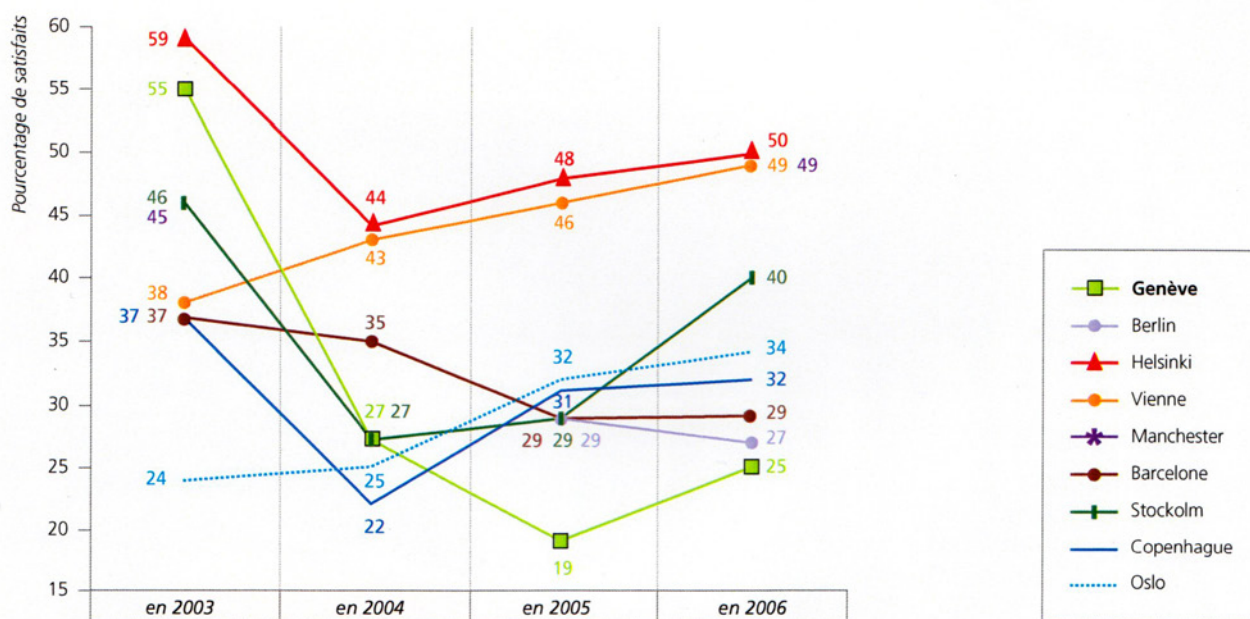
- fidélité aux transports publics, grandissante depuis trois ans;
- sécurité, aux gares, arrêts ou à bord des véhicules;
- satisfaction générale des transports, où seul Helsinki fait mieux. Les personnes les plus utilisatrices des transports publics sont celles étant le plus satisfaites;
- offre de prestations, item en progression depuis 2004 en dépit d'un mauvais score pour les trajets en dehors du centre-ville.



Offre de prestations

Malgré une amélioration de la perception de cette composante par rapport à 2005, cette dernière est placée en queue de peloton de l'ensemble des villes sondées, à 25 % de personnes satisfaites. Cet aspect prix revêt un caractère très important aux yeux des clients. Genève subit ici directement le contre-coup des deux hausses tarifaires successives de 2004.

Seul aspect recueillant un écho négatif à Genève : l'évaluation des prix.



Evaluation des prix



L'EAU VIVE MG No 5

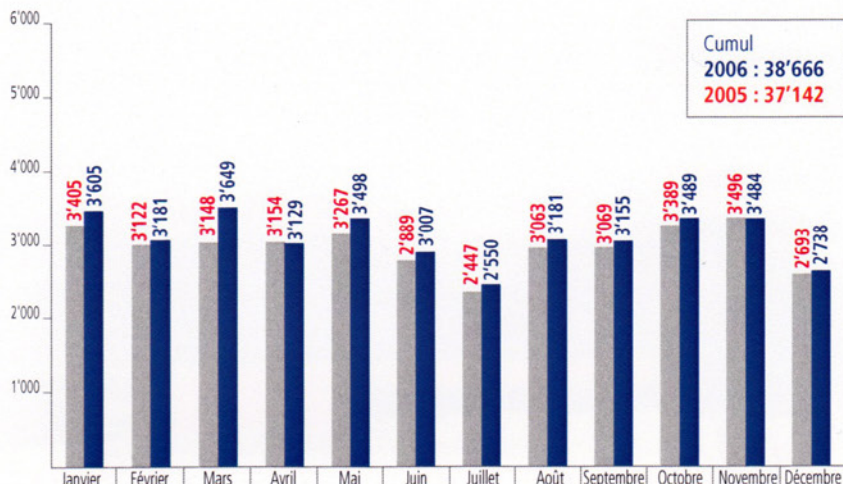
L'EAU VIVE

VENTES

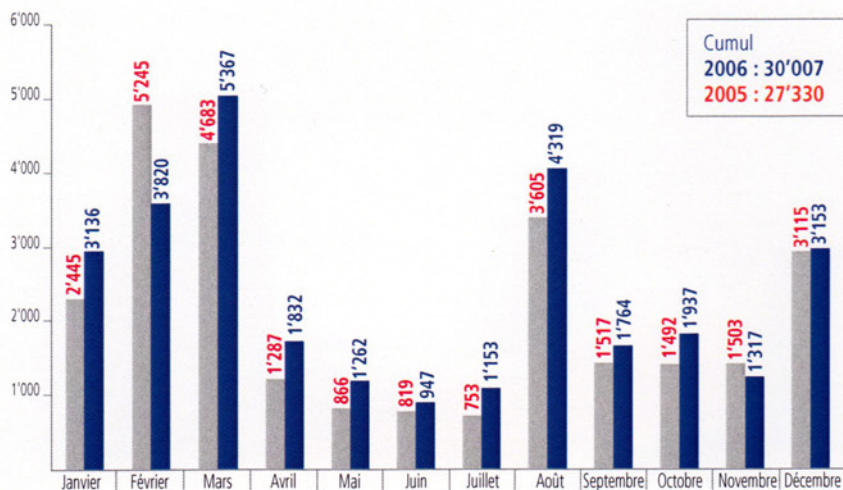
LES VENTES DU TOUT GENÈVE SUR UN BON RYTHME

Phénomène assez rare et réjouissant, l'accroissement de l'offre de transport en 2006 (+5 %) s'est accompagné d'une augmentation de la fréquentation encore plus importante. Le total des produits communautaires s'élève à 119'437'154 CHF, soit une progression de 6.1 % en un an. Tant l'entente régionale que la CTI profitent de cet essor. Depuis 2002, année complète de fonctionnement d'unireso, les produits ont progressé de près de 40 %.

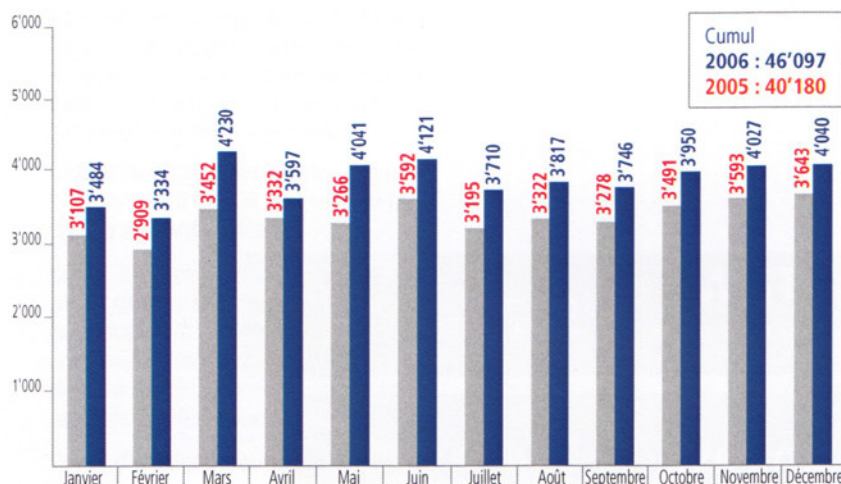
Tout Genève – Ventes des abonnements mensuels (en KCHF)



Tout Genève – Ventes des abonnements annuels (en KCHF)



Tout Genève – Ventes des billets et forfaits journaliers (en KCHF)



Progression de tous les titres de transport

La croissance des ventes se réalise aussi bien sur les clients occasionnels que fidèles.

Les billets et forfaits journaliers sont le poste le plus en croissance en 2006 (près de 15 % par rapport à 2005).

Billets et cartes journalières progressent dans les mêmes mesures.

Après deux hausses successives importantes en 2004 (de CHF 2,20 à 3.-, soit + 36%), le niveau de prix du billet Tout Genève semble désormais de plus en plus accepté par la clientèle.

Par ailleurs, les nouveaux clients des transports publics sont traditionnellement plus enclins à utiliser ces types de titres de transport.

Dans le même temps, la hausse des ventes d'abonnements montre une fidélisation de la clientèle.

Les abonnements adultes, soit près de 60 % des ventes d'abonnements, sont le moteur de la croissance en 2006.

Déjà initiée fin 2005, la politique « Grands Comptes » offre un débouché supplémentaire pour les abonnements annuels.

Au total, 25'500 abonnements Tout Genève annuels adultes (+21.4 %) et 374'000 abonnements mensuels adultes ont été vendus en 2006.

Les titres de transport n'ont pas subi d'adaptation tarifaire en 2006.

Les augmentations de recettes observées sont donc directement imputables à des ventes de titres plus importantes qu'en 2005.

**PÉNÉTRATION DES ABONNEMENTS
DES COMMUNAUTÉS TARIFAIRES SUISSES EN 2006**
(pour 1'000 habitants)

Le nombre d'abonnements unireso pour 1'000 habitants se situe parmi les meilleurs, en comparaison des autres communautés tarifaires suisses.

TNW CT du nord-ouest de la Suisse	307	
unireso	244	
ZVV CT Zurichoise	213	
Zug CT du canton de Zoug	131	
libero CT de Berne/Soleure	120	

Source : ch-direct, tiré des données transmises par les communautés tarifaires.

LES VENTES RÉGIONALES EN 2006 EN AUGMENTATION DE 5.8 %

Les ventes d'abonnements s'établissent à près de 3 millions de francs et sont en hausse de 17.5 % par rapport à 2005. Cette évolution, similaire à celle observée sur le canton de Genève, traduit une fidélisation accrue de la clientèle.

Les ventes de billets sont, quant à elles, en recul de 5.8 % à un peu plus de 2,5 millions de francs.

La 2C2A, les TPN et la CTI tirent profit de ventes supérieures en 2006 par rapport à 2005. A l'inverse, les communautés de communes du pays de Gex et du genevois voient leurs recettes 2006 diminuer.

Peu d'explications peuvent être avancées : sur la ligne F, aucune modification pouvant être à l'origine de cet effritement de recettes n'a été opérée (tarification identique et offre de transport).

Pour la ligne D, seule l'intégration de l'arrêt Perly P + R dans le tarif Tout Genève a incité certains à se munir d'un titre de transport Tout Genève plutôt qu'un régional.

La communication du tarif Tout Genève (1 zone) avec l'existence de zones (11 à 17) pour le tarif régional est contradictoire et induit certains clients à acheter un titre de transport inadapté.

Aussi un nouveau zonage unireso est en cours d'étude avec l'ensemble des partenaires (CTI + régional).

Son introduction aura des implications majeures sur l'évolution des comportements de la clientèle actuelle et future.

Il aura pour objectif de maintenir globalement le niveau tarifaire actuel tout en rendant les déplacements en direction de Genève équitables pour tous.

Le nouveau zonage offrira les conditions favorables pour une extension future en terre vaudoise tout en cassant le mur tarifaire actuel à l'entrée du canton de Genève.

Et surtout le nouveau zonage supprimera la superposition du tarif Tout Genève et du tarif régional et clarifiera ainsi la vente sur les distributeurs par une programmation des destinations directement sur les boutons (suppression de l'obligation du comptage des zones).

Derrière une progression moyenne se cachent des évolutions variables selon le type de titre de transport et selon les zones régionales concernées.

TITRES DE TRANSPORT COMBINÉS : UNE OFFRE COMBINÉE QUASIMENT COMPLÈTE SUR LE POURTOUR

Les titres de transport combinés permettent à des clients venant hors du périmètre unireso régional à Genève de bénéficier d'un billet ou abonnement unique associant le trajet vers Genève et la libre circulation sur les offres unireso.

Le produit des ventes revient respectivement aux transporteurs pour la partie trajet de/vers Genève et à unireso pour la partie libre parcours dans Genève.

Côté suisse

Le City-Ticket et l'abonnement Inter sont utilisables sur l'ensemble des entreprises de transport faisant partie du service direct. Les CFF, en tant que transporteur très majoritaire, ont enregistré en 2006 une spectaculaire augmentation des ventes de titres combinés en direction de Genève. Celles-ci ont bénéficié d'une communication efficace financée conjointement par les CFF et unireso.

Côté français

Plusieurs offres sont disponibles pour les clients réguliers ou occasionnels.

La SNCF propose depuis près de vingt ans l'abonnement Tramirail en deux versions, hebdomadaire et mensuelle, pour les pendulaires venant travailler quotidiennement à Genève.

En 2006, les abonnements Tramirail à destination de Genève, toutes provenances confondues, sont au nombre de 4'847 hebdomadaires (+7.2 % par rapport à 2005) et 2'874 mensuels (+13.6 %).

Depuis décembre 2006, le City-Ticket TER Rhône-Alpes est également en vente entre la France voisine et Genève sous forme de carte journalière.

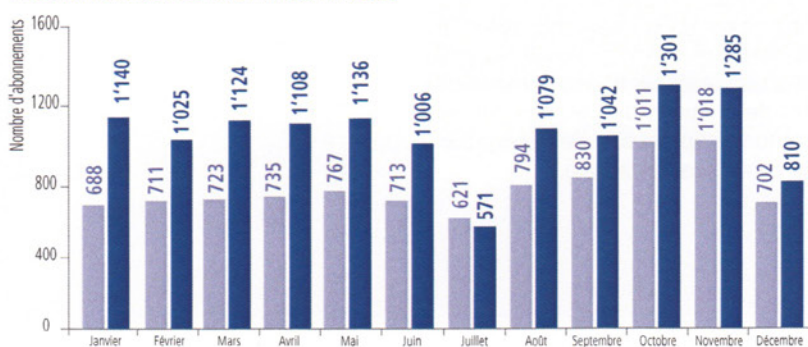
Il est particulièrement approprié aux clients occasionnels souhaitant découvrir la cité de Calvin.

Les compagnies autocaristes SAT/Frossard, exploitant trois lignes entre Evian / Annecy-Genève, proposent depuis le 1^{er} janvier 2006 à sa clientèle occasionnelle un City-Ticket en aller simple ou aller-retour.

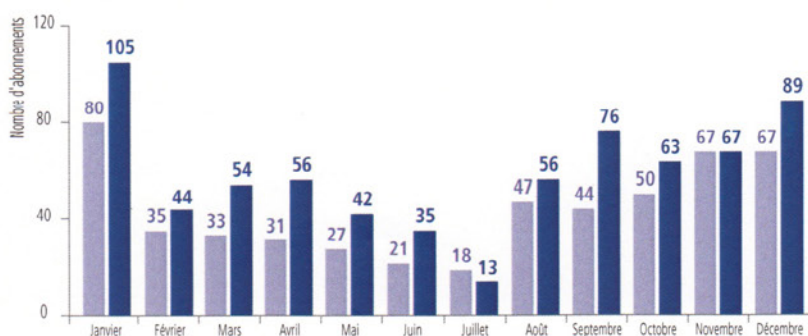
Vendu en plein tarif ou sous forme d'une carte prépayée offrant un rabais, le City-Ticket a été délivré lors de sa première année d'exploitation à 635 unités dont 70 % concernaient la liaison Annecy-Genève via Cruseilles, là où aucune offre alternative en transport public n'existe (30 % des ventes se sont réalisées sur l'axe Evian-Genève, liaison concurrencée par la SNCF).

Evolution des ventes 2005-2006

Abonnement Inter Genève Mensuel / Adulte



Abonnement Inter Genève Annuel / Adulte



GRANDS COMPTES

Le développement de l'activité Grands Comptes ne se dément pas en 2006 avec une croissance des ventes d'environ 50 %.

La grille de rabais n'a pas évolué par rapport à celle de 2005 mais la plaquette destinée aux prospects a été relookée.

Vingt-six partenaires ont vendu plus de 10'000 abonnements annuels au sein de leur structure à la plus grande satisfaction de leurs collaborateurs et ont généré, pour unireso, un CA de près de 6 millions de francs (sans cannibalisation sur les autres titres de transport).

Outre un développement du nombre de sociétés partenaires, 2006 a été marqué par une participation accrue des entreprises au subventionnement des abonnements.

Utiliser l'entreprise pour promouvoir l'abonnement annuel permet aux partenaires d'unireso de conquérir ou fidéliser la population active du canton.

En 2006, 9'063 abonnements annuels ont été vendus par le biais des partenaires Grands Comptes (GC) dont :

- 2'269 abonnements offerts par les entreprises soit 25 % des ventes GC;
- 3'562 abonnements subventionnés soit 39.3 % des ventes GC;
- 3'232 abonnements vendus à tarifs préférentiels (sans subvention) soit 35.7 % des ventes GC.

En conclusion, en 2006, ce sont 64.3 % des abonnements Grands Comptes qui ont été offerts ou subventionnés et 35.7 % qui ont été proposés, sans subventionnement, aux collaborateurs des entreprises.

A notre connaissance, plusieurs entreprises, qui ont fait le pas de proposer des abonnements annuels sans subventionnement, ont mis en place un groupe de travail pour partager une réflexion sur la mobilité et s'impliquer davantage dans une démarche de développement durable.

Face à la congestion des villes, à la raréfaction des places de parking et à une offre de transports publics qui a augmenté d'environ 27 % sur la période 2003-2006, de plus en plus de sociétés mettent en œuvre une politique de développement durable avec un volet transport au profit de leurs collaborateurs.



COMMUNICATION

la communication
2007 a été de 25
concernant les
objets de contrats
de prestations

révisés en
2007 les dépenses
de prestations ont été
de 100 millions
et les dépenses
de prestations
de 100 millions
de 100 millions
de 100 millions
de 100 millions

la communication
2007 a été de 25
concernant les
objets de contrats
de prestations

En matière de communication, 2006 est marqué par une implication plus grande des partenaires, mais aussi par une nouvelle orientation donnée aux actions de communication.

Un workshop communication s'est tenu en octobre et a rassemblé l'ensemble des partenaires de la CTI et d'unireso régional pour discuter des orientations à prendre pour l'année 2007.

2006 EST MARQUÉ PAR LE CHANGEMENT

Avec un budget diminué, les actions sont à la fois moins nombreuses que par le passé mais plus puissantes, les messages plus cohérents grâce à la mise en place d'une charte graphique.

Les partenariats sont plus restreints en nombre, mieux ciblés et génèrent plus d'avantages à nos clients fidèles, les abonnés.

Quelques actions de communication en 2006

unireso Info (avril)

unireso Info sort dans une version relookée, plus complète en termes d'information et plus agréable à la lecture.

Le bulletin d'information et son nouveau contenu de huit pages (au lieu de quatre) est reçu par 32'000 abonnés annuels.

Le temps d'un expresso (dès le 2 mai)

Un mailing destiné aux habitants de la zone 55 est distribué dans toutes

les boîtes à lettres entre Coppet et Bellevue. Les dépliants présentent les possibilités de déplacement en zone 55, l'offre et ses avantages. Plus de tracas d'embouteillages, de files interminables, de soucis et de dépenses de parking, voilà Coppet à dix minutes en train de Genève. Un volet de promotion de la carte dès 9 heures est inséré en vue d'augmenter la fréquentation des trains entre 9 heures et 16 heures, en dehors des heures de pointe.

Le temps d'un édito (juin)

Cette campagne d'annonces presse complète celle sur la zone 55.

Elle a pour but d'accroître l'utilisation des transports publics par les nombreux collaborateurs des ONG (trains et bus, avec correspondance à Sécheron pour Nations, à l'arrivée de tous les trains).

Rapidité, fréquences, sérénité sont les maîtres mots de cette action.

Budget communication en 2006

Projets 2006	Rubrique	Coûts
unireso Info mai, septembre et décembre	Documentation	43'081,00
Report de 2006 – unireso Info	Documentation	8'533,00
Tarifs en 5 langues 2007 – Projet abandonné-reporté en 2007	Documentation	7'071,00
Rapport de gestion unireso	Institutionnel	6'378,00
Tarif 651.11 dans infoportal	Institutionnel	2'445,00
Soirée Abonnés unireso OSR	Partenariat	6'270,45
Voix de Fête 2006	Partenariat	110'114,00
Marathon de Genève	Partenariat	24'996,00
Festival des Contes	Partenariat	15'000,00
Partenariat Grand Théâtre	Partenariat	11'700,00
Partenariat Orchestre de Chambre de Genève	Partenariat	12'180,00
Partenariat Théâtre de Carouge	Partenariat	12'000,00
Salon de l'auto* – billet combiné	Promotion	8'230,00
Promotion cart@bonus	Promotion	11'604,60
Promotion train zone 55 Coppet	Promotion	6'873,00
Promotion Correspondance Sécheron	Promotion	12'830,70
Voyage Frantour – 1 ^{er} prix enquête pendulaires	Promotion	1'350,00
Tarifs Combinés SAT/Frossard (projet abandonné)	Promotion	1'703,00
Plaquette uniresopro	Promotion	8'472,00
Billet combiné Salon du Livre*	Promotion	3'240,00
DIRECT – impression et distribution sept. + déc.	Promotion	31'680,00
Maquettes et impression Tarifs et TT	Promotion	20'000,00
Rapport de gestion unireso	Promotion	5'000,00
Théâtre de Carouge	Promotion	12'000,00
Grand Théâtre	Promotion	12'000,00
OCG	Promotion	12'000,00

Chlorophylle (juin)

Un produit unique en Europe « énergie + transport » est mis en avant par une communication puissante (annonces presse et radio, mailings aux communes et entreprises, affichage véhicules et habillage d'un tram).

Au-delà des résultats commerciaux, cette opération a nourri le positionnement d'unireso et participé à l'amélioration de son image.

Campagne TAC (juin)

Moellesullaz, porte d'entrée du territoire genevois pour les Annemassiens, est accessible toutes les huit minutes depuis le centre-ville. L'essence est chère, le trafic est stressant, c'est le moment de changer ses habitudes en optant pour l'abonnement mensuel Tout Annemasse, à partir de seulement 17,50 €.

Campagne IMU (juin)

IMU (Info mobilité unireso) est LE service de renseignements téléphonique commun aux opérateurs de la CTI pour le canton et la région. A la fois performant et complet, il a réponse à tout concernant la billetterie, les horaires, les lignes, les nouveautés tout en assurant le renouvellement des abonnements et la vente de certains titres de transport. Cette campagne a pour but de mieux faire connaître IMU et éviter ainsi le réflexe « prise de renseignements » trop systématique auprès des agences.

Le temps d'un apéro (juillet)

Une annonce est présente dans le guide annuel des restaurants du bord du lac. L'objectif est de mettre en avant les Mouettes genevoises et la rapidité d'une traversée agréable de la rade. Une page de rédactionnel dans ce même support présente les titres de transport (cart@bonus, carte dès 9 heures et 24 heures).

Semaine de la Mobilité

(du 16 au 22 septembre)

Chacun peut contribuer, à son niveau, à améliorer la qualité de vie. La semaine de la Mobilité, axée sur ce thème, est une bonne occasion d'encourager toute personne responsable à choisir une alternative aux véhicules motorisés. Les six opérateurs s'affichent en tant qu'accélérateurs de la mobilité sur les véhicules TPG, le réseau genevois de la SGA ainsi que sur les écrans Inova des trams.

Cartes 24 heures (3^e trimestre)

Cette première collaboration entre unireso, la CGN et les lignes touristiques des Mouettes est l'occasion de mettre en avant la carte 24 heures dont les détenteurs se voient octroyer des tarifs réduits sur certaines croisières en été et en automne.

Comme beaucoup d'autres annonces presse, spots ou affichages, ce visuel reprend les éléments de la charte graphique nouvellement créée.

Actions de promotion de titres de transport (toute l'année)

Les salons, foires et événements sportifs et culturels en tout genre sont l'occasion de promouvoir les billets « Transport + Entrée à la manifestation » valables spécialement sur les transports publics du Tout Genève, voire du régional. Une communication médias et hors médias met en avant ce produit.

Site unireso	Promotion	1'177,00
Foire de Genève	Promotion	1'620,00
Foire de Genève* – billet combiné	Promotion	7'060,00
Geneva Transport Card – visuel de la carte	Promotion	874,00
Participation à la campagne CFF – City-Ticket	Promotion	25'000,00
Mailings aux communes	Promotion	1'564,00
Guide de l'Office du tourisme Genève	Publicité	2'450,00
Annuaire téléphoniques – banner	Publicité	3'960,00
Guide des Restaurants (annonce + medias)	Publicité	5'083,00
Ecole de Perly – annonce cart@bonus	Publicité	200,00
Campagne abonnement junior	Publicité	1'892,00
Cross interentreprises	Publicité	120,00
Trans'onésienne	Publicité	300,00
Semaine de la Mobilité (accélérateur de mobilité)	Publicité image	155'888,00
Etape mai	RP	1'200,00
Cartes de vœux unireso	RP	1'932,00
Face avant DATT en France	Signalétique	415,00
Plan de réseau	Signalétique	22'874,00
Schéma de lignes	Signalétique	13'215,00
Horaires de poche	Signalétique	65'356,00
Plans d'arrêt	Signalétique	10'184,00
Affichettes étape mai	Signalétique	26'251,00
Réimpression face avant DATT-CFF	Signalétique	2'280,00
Faces avant DATT 2006/2007	Signalétique	38'758,00
Plans des lignes	Signalétique	14'316,00
Plans de réseaux et totems	Signalétique	2'520,00
Adaptation du site unireso	Web	920,00
TOTAL des dépenses 2006		796'404,75

* le coût de l'espace dans les médias n'est pas compté.



TAC

FRÉQUENTATION

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION

L'offre de transport a fait un bond moyen de 5 % en 2006.

Une évolution de la fréquentation dopée par une offre de transport accrue

Pour répondre aux défis d'une mobilité croissante, les TPG et les CFF ont particulièrement contribué à l'effort d'augmentation de leur offre : des fréquences renforcées, de nouvelles lignes, des horaires étendus ont amélioré la qualité de service des partenaires.

L'offre tram s'est étoffée au mois de mai avec le prolongement des lignes 15 et 17 respectivement de Lancy-Pont-Rouge aux Palettes et au Bachet-de-Pesay.

Côté CFF, devant l'augmentation spectaculaire du nombre de voyageurs et le potentiel de la ligne Genève – La Plaine, quatre trains supplémentaires ont été ajoutés à l'offre existante en août et surtout décembre 2006. L'augmentation du nombre de voyageurs transportés sur cet axe résulte directement de cette offre accrue.

De plus, du matériel roulant de plus grande capacité a été introduit pour le confort des voyageurs.

Le tronçon de la ligne régionale Céligny – Lancy-Pont-Rouge continue de subir le report d'une partie de la clientèle sur le trafic grandes lignes.

Faisant suite à une année 2005 exceptionnelle avec le millionième voyageur largement dépassé, les Mouettes genevoises connaissent une quasi-stagnation de leur trafic (-0.3 %).

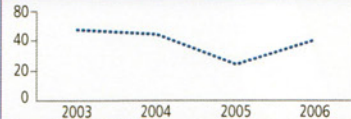
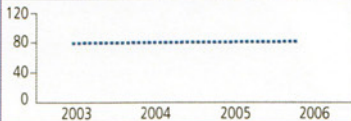
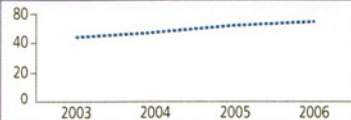
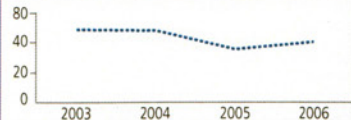
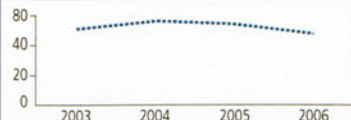
Les lignes qui progressent (M3 et M4) sont celles dont les horaires ont été calés sur ceux des lignes TPG en correspondances. La coordination des horaires entre les partenaires d'unireso revêt là toute son importance.

Par ailleurs, on note un attrait touristique grandissant de ces lignes.

Fréquentation du nombre de voyageurs par mode de transport

	2006		2005		Evolution
	voyageurs/jour	voyageurs/an	voyageurs/jour	voyageurs/an	2006/2005
150.1 Coppet – Lancy-Pont-Rouge	5'202	1'898'760	5'255	1'918'075	-1.0 %
151 La Plaine – Genève	2'252	822'020	2'055	750'075	9.6 %
Total trafic régional	7'454	2'720'780	7'310	2'668'150	2.0 %
M1 Rade	1'095	399'495	1'112	405'785	-1.6 %
M2 Molard	1'171	427'530	1'240	452'696	-5.6 %
M3 Port Noir	383	139'807	338	123'211	13.5 %
M4 Perle du Lac	379	138'162	346	126'296	9.4 %
Total Mouettes	3'027	1'104'994	3'036	1'107'988	-0.3 %
Tram	129'432	47'242'625	113'800	41'537'077	13.7 %
Trolley	87'589	31'969'953	86'722	31'653'418	1.0 %
Bus	166'682	60'838'859	154'524	56'401'192	7.9 %
Scolaires	1'223	446'259	1'271	463'885	-3.8 %
Total TPG	384'925	140'497'695	356'317	130'055'572	8.0 %
Total unireso	395'407	144'323'469	366'662	133'831'710	7.8 %

Indicateurs de la qualité unireso

Dimension	Critère	Performance	2003	2004	2005	2006	
Qualité attendue par le client							
Art.1 : Information offre unireso	① Information sur la gamme et les prix des titres de transport	Information sur la gamme des titres de transport et sur les prix		47.41	44.55	24.37	40.12
	② Accueil aux points de vente	Accueil aux points de vente (amabilité – attente – compétence)		80.67	80.82	81.82	82.70
Art.2 : Information à la clientèle	③ Délimitation géographique UNIRESO	Couverture géographique TPG/unireso par rapport à vos besoins		60.11	64.66	71.20	74.34
	④ Information aux points d'arrêts	Information disponible et lisible aux arrêts TPG et unireso		65.75	64.73	48.63	54.82
	Identification UNIRESO des équipements de transport	Identification de la ligne et de la destination à l'extérieur des véhicules		69.77	76.00	73.54	64.46

Indicateurs qualité

Critère ①

2004 a été marqué par deux augmentations des tarifs des titres de transport et la notation 2005 sur cet aspect en est la conséquence directe.

L'appréciation 2006, proche de celle de 2004, montre que le niveau tarifaire est de mieux en mieux accepté mais pas encore digéré à 100 %.

Les ventes de billets et d'abonnements en forte progression vont dans le sens de cette acceptation de plus en plus grande du tarif par la clientèle.

Critère ②

Ce critère stable, voire en légère hausse, est à un niveau élevé.

Il traduit les efforts constants des collaborateurs pour améliorer le service à la clientèle aux points de vente.

Critère ③

L'augmentation de l'offre n'est pas étrangère à la satisfaction grandissante vis-à-vis de la couverture d'unireso par rapport aux besoins des clients.

Critère ④

La notation de ce critère est en partie liée à la compréhension des clients vis-à-vis de la face avant des distributeurs de titres de transport (avec la double tarification du tarif Tout Genève et du régional sur une même carte).

Après une certaine période d'adaptation, cette compréhension progresse sans être optimum.



ter

X72695

SVE

DÉCOMPTE UNIRESO

	Décompte prévisionnel 2006		unireso Comptes du 01.01 au 31.12.06	Etat Genève	Solde à répartir
PRODUITS DU TRANSPORT + GARANTIES					
Produit SMGN + TPG	104'345'175	90.402 %	107'973'986,92		107'973'986,92
Produit DATT s/quais CFF		1.455 %	1'737'546,74		1'737'546,74
Produit CFF – guichets CFF	4'336'395	6.090 %	7'273'745,63		7'273'745,63
Produit CFF – abonnement 1/2 tarif		2.053 %	2'451'874,37		2'451'874,37
Total produits du transport	108'681'570		119'437'153,66		119'437'153,66
Participation cantonale aux frais administratifs	150'000			170'000,00	170'000,00
Participation cantonale aux frais de communication	150'000			150'000,00	150'000,00
Indemnité due à l'introduction d'une CTI	3'996'467			3'199'130,00	3'199'130,00
Indemnité complémentaire 2006 due à l'introduction d'une CTI				829'112,00	829'112,00
Indemnité complémentaire 2005 due à l'introduction d'une CTI				829'112,00	829'112,00
Total participations cantonales	4'296 467			5'177'354,00	5'177'354,00
Produits financiers			176,88		176,88
Total produits communautaires	112'978'037		119'437'330,54	5'177'354,00	124'614'684,54
CHARGES					
Salaires et charges	-250'000		-250'000,00		-250'000,00
Total frais de personnel	-250'000		-250'000,00		-250'000,00
Honoraires juridiques / fiduciaires	-4'500		-4'088,80		-4'088,80
Etudes et mandats	-25'000		-30'512,67		-30'512,67
Frais de voyage & réception	-15'000		-1'370,07		-1'370,07
Total frais administratifs	-44'500		-35'971,54		-35'971,54
Confection titres de transport	-200'000		-176'128,83		-176'128,83
Production de cart@bonus	-500'000		-444'414,98		-444'414,98
Indemnité de vente (charge)	-3'803'855		-4'094'484,75		-4'094'484,75
Indemnité de vente (crédit)	3'803'855		4'094'484,75		4'094'484,75
Papier, imprimés	-		-10,80		-10,80
Total frais de vente	-700'000		-620'554,61		-620'554,61
Communication	-915'000		-861'189,31		-861'189,31
Papier, imprimés, mailings	-5'000		-61'246,01		-61'246,01
Total frais de communication	-920'000		-922'435,32		-922'435,32
Frais décomptes	-200'000		-200'000,00		-200'000,00
Frais bancaires	-1'000		-290,50		-290,50
Total frais financiers	-201'000		-200'290,50		-200'290,50
Divers et imprévus	-50'000		0,00		-
TOTAL DES CHARGES (NET)	-2'165'500		-2'029'251,97		-2'029'251,97
RÉSULTAT NET	110'812'537		117'408'078,57	5'177'354,00	122'585'432,57
RÉPARTITION					
TPG					-114'859'557,76
CFF					-6'944'632,41
SMGN					-781'242,40

TVA 7.6 % incluse

Part TPG 93.79 %	Part CFF 5.55 %	Part SMGN 0.66 %	TOTAL réparti 100 %
111'906'366,84	6'743'302,02	787'484,80	119'437'153,66
159'445,00	9'435,00	1'120,00	170'000,00
140'685,00	8'325,00	990,00	150'000,00
3'000'464,00	177'552,00	21'114,00	3'199'130,00
777'624,00	46'016,00	5'472,00	829'112,00
777'624,00	46'016,00	5'472,00	829'112,00
4'855'842,00	287'344,00	34'168,00	5'177'354,00
165,89	9,82	1,17	176,88
116'762'374,73	7'030'655,84	821'653,97	124'614'684,54
-234'475,00	-13'875,00	-1'650,00	-250'000,00
-234'475,00	-13'875,00	-1'650,00	-250'000,00
-3'834,88	-226,93	-26,99	-4'088,80
-28'617,83	-1'693,45	-201,39	-30'512,67
-1'284,99	-76,04	-9,04	-1'370,07
-33'737,70	-1'996,42	-237,42	-35'971,54
-165'191,23	-9'775,15	-1'162,45	-176'128,83
-416'816,81	-24'665,03	-2'933,14	-444'414,98
-3'839'485,20	-227'981,10	-27'018,45	-4'094'484,75
3'839'903,60	254'581,15		4'094'484,75
-10,13	-0,60	-0,07	-10,80
-581'599,77	-7'840,73	-31'114,11	-620'554,61
-807'709,41	-47'796,00	-5'683,90	-861'189,31
-57'442,64	-3'399,15	-404,22	-61'246,01
-865'152,05	-51'195,15	-6'088,12	-922'435,32
-187'580,00	-11'100,00	-1'320,00	-200'000,00
-272,45	-16,13	-1,92	-290,50
-187'852,45	-11'116,13	-1'321,92	-200'290,50
-	-	-	-
-1'902'816,97	-86'023,43	-40'411,57	-2'029'251,97
114'859'557,76	6'944'632,41	781'242,40	122'585'432,57

Le 3 avril 2007, l'organe de révision a approuvé le décompte unireso pour l'année 2006. Aucune modification dans les procédures comptables et financières de la CTI n'a été apportée en 2006. Le montant global des charges réelles est inférieur aux charges prévisionnelles.

ATTESTATION DES COMPTES UNIRESO
PAR LA FIDUCIAIRE



PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
Case postale 2895
1211 Genève 2
Téléphone +41 58 792 91 00
Fax +41 58 792 91 10

Rapport de l'organe de révision
La Communauté Tarifaire Intégrale de Genève
Genève

En notre qualité d'organe de révision de La Communauté Tarifaire Intégrale de Genève, nous avons vérifié le décompte de la Société Simple de l'année 2006, conformément à l'article cinquième, paragraphe 4, lettre e, du contrat constitutif de société simple.

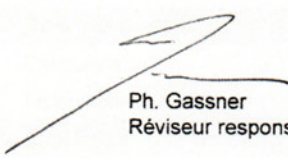
La responsabilité de l'établissement du décompte incombe à l'Entreprise de transport gérante alors que notre mission consiste à le vérifier et à émettre une appréciation le concernant.

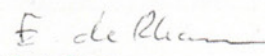
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Selon notre appréciation, le décompte de l'année 2006 est conforme à l'article dixième du contrat constitutif.

Nous recommandons d'approuver le décompte qui vous est soumis.

PricewaterhouseCoopers SA


Ph. Gassner
Réviseur responsable


E. de Rham

Genève, le 3 avril 2007

Annexes:
- Décompte de la société simple de l'année 2006

unireso

c/o Transports publics genevois

Route de la Chapelle 1

1212 Grand-Lancy

